

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2023

PLFSS POUR 2024 - (N° 1875)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 580

présenté par
Mme Rist

ARTICLE 22

Après l'alinéa 37, insérer l'alinéa suivant :

« 5° *bis* Au 4° de l'article L. 162-22-8-2, au 2° de l'article L. 162-22-11-1 et au 4° de l'article L. 169-2, le mot : « dernier » est remplacé par le mot « quatrième ». »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.